

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 15<sup>E</sup> BAROMETRE AFIPA DES PRODUITS DU SELFCARE

- Le selfcare<sup>1</sup> est la solution de sante de premiers recours pour de nombreux Français
- Interrogés, les professionnels de santé confirment cette tendance
- L'afipa interpelle les candidats à l'élection présidentielle pour une réelle prise en compte du selfcare dans les programmes politiques

Paris, le 03 février 2017 - L'afipa (Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable) présente les résultats du 15<sup>ème</sup> baromètre des produits du selfcare, réalisé en collaboration avec OpenHealth Company<sup>2</sup>.

#### UN SELFCARE GLOBALEMENT DYNAMIQUE MAIS UNE CROISSANCE TIMIDE POUR L'AUTOMEDICATION

La croissance du selfcare témoigne de la préférence des Français pour cette solution de santé **en premier recours pour de nombreux Français** : +4,8% en valeur par rapport à 2015 (soit 3 883 M€) pour le selfcare. Cette année encore, le selfcare reste **un pilier de la croissance de l'officine** : il représente **10,7% du chiffre d'affaires des officines et contribue à 25% de leur croissance**.

D'ailleurs, **l'épidémie de gastro-entérite de décembre 2016 a illustré le réflexe automédication des patients** pour soigner leurs maux bénins : +21% de fréquentation dans les officines françaises pour le seul mois de décembre par rapport à la moyenne de l'année. **L'automédication peut ainsi parfaitement réguler le parcours de soins pour les pathologies bénignes et doit être la première étape du parcours de soins**.

Pour autant, **l'automédication ne connaît pas de croissance fulgurante en 2016 : +3,3%, soit 2 331 M€ par rapport à l'année 2015, et ce, malgré un niveau de prix bas : 4,74 euros en moyenne pour un médicament d'automédication**.

La France conserve donc son retard à l'échelle européenne. Un retard qui prive les Français d'opportunités de se soigner plus simplement et dans de parfaites conditions de sécurité. En effet, encore trop de traitements restent inaccessibles aux patients français en automédication alors qu'ils sont disponibles dans d'autres pays européens.

#### LE CONTEXTE ACTUEL EST FAVORABLE A L'EMERGENCE DU SELFCARE COMME REPONSE DURABLE AUX ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE

Le système de santé est aujourd'hui confronté à des défis structurels (déficit de l'Assurance maladie, saturation des cabinets médicaux et des services d'urgence, développement des maladies chroniques et de longue durée) et se trouve en inadéquation avec les exigences des Français en matière de santé (facilité d'accès, gestion autonome de sa santé et économies).

Le défi de l'industrie pharmaceutique aujourd'hui est donc de démontrer que **le selfcare constitue une réponse adaptée aux nouvelles aspirations des Français** et une solution durable pour maintenir le financement solidaire des affections lourdes et/ou de longue durée. En effet, le développement de l'automédication permettrait de dégager 1,5 milliard d'euros d'économies en un an<sup>4</sup>.

#### Les 3 principales raisons du recours à l'automédication<sup>3</sup>

**72%** des patients connaissent le traitement adapté

**66%** souhaitent se soigner rapidement

**30%** veulent éviter des dépenses inutiles à l'Assurance maladie

<sup>1</sup> Le selfcare est un comportement qui correspond à la prise en charge et la gestion de sa santé et de son bien-être par l'individu lui-même. L'afipa y associe trois statuts de produits disponibles sans ordonnance en officine : médicaments d'automédication, dispositifs médicaux et compléments alimentaires.

<sup>2</sup> Réalisé auprès du panel Xpr-SO® de la société OpenHealth, panel de 3 004 pharmacies représentatives du parc officinal français. Résultats en France métropolitaine hors Corse. Les données excluent les ventes sur ordonnance. Indicateurs réalisés à partir des ventes en automédication sur le conseil du pharmacien.

<sup>3</sup> 60 Millions de consommateurs. étude Mediaprism, décembre 2015.

<sup>4</sup> Afipa. « Impact économique de l'actualisation des délistages des déremboursements en France », étude OpenHealth, janvier 2016.

<sup>5</sup> Afipa. « L'automédication en France, enquête auprès des pharmaciens », étude Ipsos, décembre 2016.

<sup>6</sup> Afipa. « Les Français, les médecins généralistes et l'automédication responsable », étude Ipsos, décembre 2015.

- Pour **98% des pharmaciens**<sup>5</sup> et **59 % des médecins**<sup>6</sup> le développement de l'automédication permettrait de désengorger les cabinets médicaux.
- Le développement de l'automédication permettrait de réduire les dépenses de santé pour **94% des pharmaciens**<sup>5</sup> et **53 % des médecins**<sup>6</sup>.

Les professionnels de santé partagent ce constat et considèrent que **l'automédication est un levier crédible pour désengorger les cabinets médicaux et réduire les dépenses de santé.**

Ils sont d'ailleurs prêts à accompagner son développement et souhaitent que l'automédication soit soutenue par des campagnes d'information publiques (pour 98% des pharmaciens). « *Une proposition dont l'Afipa se réjouit car elle s'inscrit en parfaite cohérence avec les mesures que l'association préconisent depuis de nombreuses années* » explique Dominique Giuliani, Président de l'Afipa.

### 2017 : DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE SELF CARE ?

« *Compte tenu du contexte de santé actuel, les élections de 2017 représentent une opportunité majeure pour valoriser le selfcare comme un atout de santé publique. Ce temps fort de la vie politique française doit aboutir à un changement d'orientation et une prise en compte du selfcare - au travers du développement de l'automédication - dans la stratégie de santé du gouvernement. Nous comptons dès aujourd'hui interpeler les candidats à la présidence sur cette question et allons, à l'image de ces derniers, entrer en campagne !* » fait valoir Dominique Giuliani.

Pour mémoire, en mars 2016, l'Afipa avait émis plusieurs propositions dans son manifeste visant à développer l'automédication. Les mesures s'articulaient autour de trois piliers :

- **développer l'offre disponible en automédication** en définissant une liste de pathologies bénignes et en délistant davantage de molécules ;
- **informer et former les patients** via des campagnes d'information publiques et **associer les professionnels de santé** à cette réforme ;
- **assurer à tous l'accessibilité financière** en intégrant les dépenses d'automédication à la CMU/C et en appliquant un taux de TVA adapté à 2,1%.

### LE 13 FEVRIER, L'AFIPA ENTRE EN CAMPAGNE AVEC UNE GRANDE OPERATION DE COMMUNICATION ET UNE REVENDICATION :



L'objectif ? Sensibiliser et créer le débat sur l'intérêt du selfcare pour la collectivité et faire prendre conscience à nos décideurs politiques que le selfcare doit être intégré à la future stratégie de santé qui sera mise en œuvre par notre prochain gouvernement.

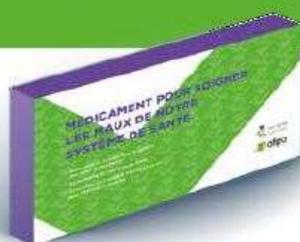
Avec cette signature décomplexée, l'Afipa veut interpeler l'ensemble des parties prenantes du système de santé. Cette opération s'appuie sur un dispositif multi-supports comprenant :

- **une campagne presse** dans le Figaro et le Parisien pour inviter toutes les parties prenantes au débat.
- **une lettre ouverte** et une boîte de médicament factice accompagnée d'une notice, envoyées nominativement aux décideurs politiques français.
- **un programme radio d'information grand public** pour sensibiliser les Français à l'automédication.



MESDAMES, MESSIEURS, CANDIDATS  
À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

# SELFCARE ET AUTOMÉDICATION NE SONT PAS DES GROS MAUX



**Largement adoptés par les Français** – vous en faites certainement partie, le selfcare\* et l'automédication doivent devenir nos priorités si nous voulons pérenniser ensemble notre système de santé.

Aujourd'hui, **les citoyens souhaitent gérer leurs problèmes de santé bénins** sans passer obligatoirement par le médecin lorsqu'ils ne l'estiment pas nécessaire. La prise en charge individuelle de ces petits maux (brûlures d'estomac, rhinite allergique...) peut largement contribuer à assurer le maintien du financement solidaire des traitements pour les pathologies graves. Car l'automédication responsable répond à cette absolue nécessité : venir à bout des problèmes de financement et d'organisation du parcours de soins. Généralisée et encadrée – notamment grâce au pharmacien – elle générerait **1,5 milliard d'économies en un an pour l'Assurance maladie ! Mais aussi un désengorgement des cabinets médicaux... C'est pour toutes ces raisons qu'il faut élargir le nombre de médicaments d'automédication** à davantage de pathologies du quotidien.

**Le développement de l'automédication constitue une réponse adaptée aux défis actuels de notre système de santé.**

L'automédication et le selfcare doivent désormais entrer dans votre vocabulaire et trouver leur place au sein du parcours de soins. **Pour que le selfcare et l'automédication ne soient plus des « gros maux » !**

[www.masantemonchoix.org](http://www.masantemonchoix.org)  
[www.afipa.org](http://www.afipa.org)



*L'Afipa est l'association professionnelle qui représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires d'automédication).*

*Almirall, Bayer Healthcare SAS France, Boiron, Bouchara-Recordati, Diepharmex, Expanscience, Galderma, Laboratoires Genevrier, Gifrer Barbezat, Laboratoires Gilbert, GSK SGP, HRA Pharma, Ipsen Pharma, Johnson & Johnson Santé Beauté France, Labcatal, Laboratoires Lehning, Mayoly-Spindler, Melisana-Pharma, Merck Médication Familiale, Nutrition et Santé, Omega Pharma, Pfizer Santé Familiale, Pierre Fabre Consumer Health Care, Procter & Gamble Pharmaceuticals France, Reckitt Benckiser Healthcare France, Sanofi-Aventis France, Semes S.A., Therabel, Laboratoires Tonipharm, UPSA SAS, Laboratoires Uрго, Weleda S.A, Zambon France.*

**Retrouvez l'Afipa sur : [www.afipa.org](http://www.afipa.org) , [www.masantemonchoix.org](http://www.masantemonchoix.org) et Twitter : @afipa**

L'automédication consiste pour les individus à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées (définition OMS 2000), avec le conseil du pharmacien.

## CONTACTS PRESSE

Sophie CHAMPAUD / 01 56 77 16 18 – [sophie.champaud@afipa.org](mailto:sophie.champaud@afipa.org)  
Sandra CODOGNOTTO / 06 63 92 36 00 ou 01 53 32 28 58 - [codognotto@vianova-rp.com](mailto:codognotto@vianova-rp.com)